

**PV du Conseil d'établissement du jeudi 16 mars 2023**

<b>1.</b>	<b>Approbation du procès-verbal du C.E. du mardi 22 novembre 2022</b> .....	2
<b>2.</b>	<b>Vie de l'établissement / Finances</b> .....	2
	2a. Présentation du compte financier 2022.....	2
	2b. Création de tarifs pour les certifications en langue.....	3
	2c. Création d'un tarif de sortie des études à 15h.....	3
	2d. Nouveaux tarifs du transport scolaire.....	4
	2e. Études / École de l'après-midi / ateliers : nouvelles dispositions financières .....	4
	2f. Règlement financier 2023-2024.....	4
	2g. Bilan des voyages scolaires .....	4
	2h. Actualisation du tableau des voyages et des sorties .....	5
<b>3.</b>	<b>Vie de l'établissement / Pédagogie</b> .....	6
	3a. Calendrier scolaire 2023/2024 .....	6
	3b. Calendrier de fin d'année scolaire 2022-2023 .....	7
	3c. Le conseil de l'Évaluation de l'École .....	7
	3d. Le nouveau parcours langue à l'école, au collège et au lycéen à la rentrée prochaine	8
	3e. Conférence sur les langues .....	11
<b>4.</b>	<b>Vie de l'établissement / Informations diverses</b> .....	11
	4a. Bilan des portes ouvertes du 11 février 2023 .....	11
	4b. Bilan des actions de prévention .....	12
	4c. Informations relatives au nouveau logiciel d'inscription et de facturation .....	12
	4d. Bilan des inscriptions en cours et effectif prévisionnel à la rentrée 2023.....	12
	4e. Travaux relatifs à la vidéoprotection sur le site de Sendling .....	12
	4g. Dossier de subventions demandées à l'AEFE .....	13
	4h. Point sur les 70 ans du LJR .....	13
	4i. Bilan des différentes instances.....	13
	4j. Conférence Pilotage - Ressources (CPR) .....	13
<b>5.</b>	<b>Questions diverses</b> .....	14

**Ouverture de séance par le Président du Conseil d'établissement à 18h04.**

**Le Conseil d'Établissement est présidé par le Proviseur. Le secrétaire adjoint de séance est Monsieur DECARREAU, représentant des parents d'élèves. Présents et excusés : Voir la feuille d'émargement ci-jointe.**

## 1. Approbation du procès-verbal du C.E. du mardi 22 novembre 2022

Pour le retrouver, [CLIQUEZ ICI POUR LE RETROUVER](#)

**Vote sur le PV du CE du mardi 22/11/2022 :**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**POUR : 20**

## 2. Vie de l'établissement / Finances

### 2a. Présentation du compte financier 2022

Avant de donner la parole au secrétaire général et à l'agent comptable secondaire, le proviseur remercie tous les personnels qui ont contribué à la rédaction du compte financier 2022.

Pour le retrouver sans sa globalité, [CLIQUEZ ICI](#)

Une représentante des personnels demande confirmation que la mention « aides de l'État » concerne bien l'État français.

Un conseiller des Français de l'Étranger pose la question de l'augmentation des effectifs : il faut regarder à partir du 1er septembre 2022, répond le secrétaire général. Les effectifs renseignés correspondent aux effectifs constatés à chaque rentrée.

Un conseiller des Français de l'Étranger pose une question sur la rémunération des personnels : pourquoi observe-t-on une différence entre le consommé et budgété. Réponse : c'est une projection qui est faite sur l'ensemble de la masse salariale des établissements du LJR.

Question d'une représentante des personnels sur le taux de remontée. Réponse c'est un flux financier, mais plus un flux budgétaire, donc cela n'apparaît plus. Le pourcentage est le même. Montant pour 2022 : 1 731 000 euros, précise l'agent comptable. La remarque est prise en compte pour une amélioration de la présentation l'année prochaine.

Un conseiller des Français de l'Étranger : sur l'aide à la scolarité, pourquoi observe-t-on une baisse substantielle ? Réponse du secrétaire général : toutes les opérations ne sont pas passées en 2022 et par ailleurs il s'agit d'une baisse par rapport au prévisionnel. Il faut rappeler aux familles qu'elles peuvent déposer des dossiers.

Un représentant des personnels demande qui participe à la commission de la caisse de solidarité. Le secrétaire général répond que toutes les commissions et instances sont installées au CE qui suit les élections des représentants de la communauté. On y retrouve des personnels et des parents.

Question d'une représentante des personnels non enseignants : la remontée des personnels résidents apparaissait-elle avant la réforme des flux dans les dépenses de fonctionnement ? Réponse du SG : OUI.

Question en ligne : que comptez-vous faire pour faire en sorte que le bilan ne soit plus négatif ? Réponse du SG : travail engagé par tous et en lien avec la Conférence Pilotage-Ressources conduite par l'agence pour développer l'attractivité de l'établissement. La hausse des effectifs permettrait de retrouver un bilan positif. Il y a aussi un axe de travail sur la maîtrise des dépenses.

Question d'une représentante des personnels : quand se termine le remboursement du prêt pour l'achat de Giesing. Réponse : en février 2023. Le montant de la dernière échéance est de 1 050 000 €

(Un membre de droit s'absente)

**Vote sur le compte financier 2022 :**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**POUR : 19**

Le membre de droit revient

### 2b. Création de tarifs pour les certifications en langue

Un nouveau tarif est intégré au règlement administratif et financier afin de permettre d'établir une facture à destination des familles.

Cela permet ainsi de simplifier les échanges entre l'établissement et les familles et de répondre à une obligation réglementaire.

Actuellement, l'établissement servait uniquement de boîte aux lettres avec encaissement de la participation puis reversement à l'organisateur.

Cette nouvelle modalité de gestion inclut des frais de gestion pour la participation à ce projet. Il s'agit uniquement de la certification en Anglais avec Cambridge :

- CAE: 205 €
- FCE: 205 €

**Vote sur les nouveaux tarifs pour les certifications de langues :**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**POUR : 20**

### 2c. Création d'un tarif de sortie des études à 15h

Pour donner suite à des demandes de familles pour faire évoluer notre offre des études surveillées, une tranche uniquement de 14h à 15h est proposée sur la même base que les autres horaires avec une formule du lundi au jeudi ou du lundi au vendredi. Attention pas de départ de bus à 15h.

Les tarifs sont les suivants :

- Du lundi au jeudi : 530 € pour l'année
- Du lundi au vendredi : 660 € pour l'année

**Vote sur le tarif des études à 15h :**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**POUR : 20**

**2d. Nouveaux tarifs du transport scolaire**

Comme évoqué l'année dernière en conseil d'établissement, la part financière du lycée Jean Renoir sur l'offre de ramassage scolaire proposé aux élèves de l'école élémentaire doit diminuer progressivement. Les prestataires prévoient une augmentation de leurs tarifs pour 2023-2024 de 8% à 10%.

Les tarifs proposés sont les suivants :

- Transport aller-retour : 2 trajets par jour : coût pour l'année scolaire 2 200 €
- Transport aller ou retour : 1 trajet par jour : coût pour l'année scolaire : 1 000 €

**Vote sur les nouveaux tarifs du transport scolaire pour l'année 2023/2024 :**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**POUR : 20**

**2e. Études / École de l'après-midi / ateliers : nouvelles dispositions financières**

Les tarifs de l'étude restent inchangés pour l'année scolaire 2023-2024. L'établissement souhaite acter le principe d'une remise d'ordre lorsque l'enfant est en train de suivre un atelier périscolaire afin d'éviter que les familles ne paient 2 fois une prestation simultanée. L'atelier durant 2 heures, la remise d'ordre sera de 210 € sur l'année scolaire.

**Vote sur ces tarifs :**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**POUR : 20**

**2f. Règlement financier 2023-2024**

Pour retrouver l'intégralité des nouveaux tarifs pour l'année scolaire 2023-2024, [CLIQUEZ ICI](#)

**Vote sur le nouveau RI du LJR pour la rentrée 2023/2024 :**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**POUR : 20**

**2g. Bilan des voyages scolaires**

Avant de présenter les bilans du voyage, le secrétaire général précise que les familles peuvent également faire le choix de laisser à la caisse de solidarité de l'établissement les différents reversements. Pour faire don de ces

montants, les familles n'auront qu'à le préciser par mail au moment où les services du LJR les contacteront pour leur préciser le montant du bilan du voyage les concernant.

- Bilan financier voyage à Halle : reversement de la somme de 41,64 € à chaque élève participant
- Bilan financier voyage à Vindonissa : reversement de la somme de 43,40 € à chaque élève participant
- Bilan financier sortie Kletterwald : bilan financier équilibré avec une participation financière du lycée Jean Renoir supérieure à ce qui était prévu

**Vote sur les différents bilans des voyages scolaires :**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**POUR : 20**

**2h. Actualisation du tableau des voyages et des sorties**

**Projet de voyage à Crozon du 19 au 24 juin 2023 pour les élèves de 5<sup>e</sup> D et de 4<sup>e</sup> B** dans le cadre d'un projet APPN (activités physiques de pleine nature) à la presqu'île de Crozon (centre nautique et d'hébergement). Le projet comportera également une sensibilisation aux enjeux environnementaux.

- Participation des familles : 550 € par élève
- Prise en charge des frais des 4 accompagnateurs par le lycée Jean Renoir

**Voyage sur la presqu'île de Rhuys près de Carnac, en Bretagne du 05 au 09 juin 2023 pour les élèves de 6<sup>e</sup> C :** programme activités nautiques, activité milieu marin, visite de Carnac (**projet de voyage abandonné en raison du nombre insuffisant de participants intéressés**)

- Participation des familles : 550 €
- Prise en charge des frais des accompagnateurs par le lycée Jean Renoir

**Vote sur les montants des nouveaux voyages :**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**POUR : 20**

**Don du foyer au lycée Jean Renoir**

Le foyer effectue un don au lycée Jean Renoir pour le voyage à Madrid d'un montant de 450 €. Toutefois, il avait été accepté lors de la séance précédente le versement d'un don au foyer de 384 €. Dans le fonctionnement d'un EGD, ce versement dans ce sens n'est pas possible. Par conséquent, le montant du don sera de 66 €.

**Vote sur l'acceptation du don du foyer :**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**POUR : 20**

Le secrétaire général termine la présentation en précisant que d'ici à la fin de l'année scolaire, de très nombreux projets de sorties sont également prévus. Ils ne sont pas présentés en raison de leur grand nombre, mais toute l'équipe de direction salue l'engagement des professeurs au service des élèves et les remercie chaleureusement.

### 3. Vie de l'établissement / Pédagogie

#### 3a. Calendrier scolaire 2023/2024

Le proviseur rappelle le cadre réglementaire dans lequel doit s'inscrire l'élaboration du calendrier scolaire. Ce cadre doit respecter les attentes réglementaires de l'AEFE et de la Bavière.

De nombreuses séances de travail se sont tenues avec les différents représentants des personnels et des parents. Ces réunions ont permis d'aboutir au calendrier proposé en séance. Le proviseur remercie l'ensemble des représentants pour les échanges constructifs qui ont eu lieu durant ces différentes réunions de travail.

- Rentrée des personnels vendredi 01/09/23
- Rentrée des élèves lundi 04/09/23
- Fin des cours au secondaire vendredi 28 juin 2024 et fin des cours au primaire vendredi 12 juillet 2024
- Deux jours supplémentaires de vacances jeudi 26 et vendredi 27 octobre compensés par deux samedis matin « portes ouvertes »
- Pour respecter la règle bavaroise, il convient de travailler un samedi de plus. Ce samedi sera réservé à la fête de l'école.
- **Samedis travaillés 18/11 – 03/02 – 29/06**

septembre 2023	octobre 2023	novembre 2023	décembre 2023	janvier 2024	février 2024	mars 2024	avril 2024	mai 2024	juin 2024	juillet 2024
1 ven	1 dim	1 mer	1 ven	1 lun	1 jeu	1 ven	1 lun	1 mer	1 sam	1 lun
2 sam	2 lun	2 jeu	2 sam	2 mar	2 ven	2 sam	2 mar	2 jeu	2 dim	2 mar
3 dim	3 mar	3 ven	3 dim	3 mer	3 sam	3 dim	3 mer	3 ven	3 lun	3 mer
4 lun	4 mer	4 sam	4 lun	4 jeu	4 dim	4 lun	4 jeu	4 sam	4 mar	4 jeu
5 mar	5 jeu	5 dim	5 mar	5 ven	5 lun	5 mar	5 ven	5 dim	5 mer	5 ven
6 mer	6 ven	6 lun	6 mer	6 sam	6 mar	6 mer	6 sam	6 lun	6 jeu	6 sam
7 jeu	7 sam	7 mar	7 jeu	7 dim	7 mer	7 jeu	7 dim	7 mar	7 ven	7 dim
8 ven	8 dim	8 mer	8 ven	8 lun	8 jeu	8 ven	8 lun	8 mer	8 sam	8 lun
9 sam	9 lun	9 jeu	9 sam	9 mar	9 ven	9 sam	9 mar	9 jeu	9 dim	9 mar
10 dim	10 mar	10 ven	10 dim	10 mer	10 sam	10 dim	10 mer	10 ven	10 lun	10 mer
11 lun	11 mer	11 sam	11 lun	11 jeu	11 dim	11 lun	11 jeu	11 sam	11 mar	11 jeu
12 mar	12 jeu	12 dim	12 mar	12 ven	12 lun	12 mar	12 ven	12 dim	12 mer	12 ven
13 mer	13 ven	13 lun	13 mer	13 sam	13 mar	13 mer	13 sam	13 lun	13 jeu	13 sam
14 jeu	14 sam	14 mar	14 jeu	14 dim	14 mer	14 jeu	14 dim	14 mar	14 ven	14 dim
15 ven	15 dim	15 mer	15 ven	15 lun	15 jeu	15 ven	15 lun	15 mer	15 sam	15 lun
16 sam	16 lun	16 jeu	16 sam	16 mar	16 ven	16 sam	16 mar	16 jeu	16 dim	16 mar
17 dim	17 mar	17 ven	17 dim	17 mer	17 sam	17 dim	17 mer	17 ven	17 lun	17 mer
18 lun	18 mer	18 sam	18 lun	18 jeu	18 dim	18 lun	18 jeu	18 sam	18 mar	18 jeu
19 mar	19 jeu	19 dim	19 mar	19 ven	19 lun	19 mar	19 ven	19 dim	19 mer	19 ven
20 mer	20 ven	20 lun	20 mer	20 sam	20 mar	20 mer	20 sam	20 lun	20 jeu	20 sam
21 jeu	21 sam	21 mar	21 jeu	21 dim	21 mer	21 jeu	21 dim	21 mar	21 ven	21 dim
22 ven	22 dim	22 mer	22 ven	22 lun	22 jeu	22 ven	22 lun	22 mer	22 sam	22 lun
23 sam	23 lun	23 jeu	23 sam	23 mar	23 ven	23 sam	23 mar	23 jeu	23 dim	23 mar
24 dim	24 mar	24 ven	24 dim	24 mer	24 sam	24 dim	24 mer	24 ven	24 lun	24 mer
25 lun	25 mer	25 sam	25 lun	25 jeu	25 dim	25 lun	25 jeu	25 sam	25 mar	25 jeu
26 mar	26 jeu	26 dim	26 mar	26 ven	26 lun	26 mar	26 ven	26 dim	26 mer	26 ven
27 mer	27 ven	27 lun	27 mer	27 sam	27 mar	27 mer	27 sam	27 lun	27 jeu	27 sam
28 jeu	28 sam	28 mar	28 jeu	28 dim	28 mer	28 jeu	28 dim	28 mar	28 ven	28 dim
29 ven	29 dim	29 mer	29 ven	29 lun	29 jeu	29 ven	29 lun	29 mer	29 sam	29 lun
30 sam	30 lun	30 jeu	30 sam	30 mar	30 ven	30 sam	30 mar	30 jeu	30 dim	30 mar
	31 mar		31 dim	31 mer		31 dim		31 ven		31 mer

Vote sur le calendrier scolaire 2023/2024 :

CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0  
POUR : 20

### 3b. Calendrier de fin d'année scolaire 2022-2023

Le proviseur adjoint présente le calendrier de fin d'année scolaire. Il remercie très sincèrement l'ensemble des personnels du lycée car derrière ces quelques lignes évoquant des examens, des concours, des certifications et des voyages se cache un travail considérable de la part de chacun des membres des équipes pédagogiques, éducatives et de santé du lycée. Il remercie Monsieur le Proviseur pour sa confiance et M. Breton, CPE, pour son soutien et son aide efficaces au quotidien.

En réponse à une question d'un représentant des personnels, le proviseur adjoint indique que les délibérations du baccalauréat sont prévues entre le 19 juin et le 23 juin.

#### 6<sup>e</sup> Fin des cours le vendredi 30 juin 2023 après-midi

#### 5<sup>e</sup> Fin des cours le vendredi 30 juin 2023 après-midi

- Possible formation aux gestes qui sauvent
- ASSR1 : date à venir

#### 4<sup>e</sup> Fin des cours le vendredi 30 juin 2023 après-midi

#### 3<sup>e</sup> Fin des cours le vendredi 9 juin 2023 après-midi

- DNB Blanc épreuves écrites mercredi 29 et jeudi 30 mars 2023
- Epreuve orale DNB les mardi 23 et mercredi 24 mai 2023
- Epreuves écrites DNB les mercredi 14 et jeudi 15 juin 2023
- Possible formation PSC1 après le DNB
- Résultats du DNB début juillet 2023
- ASSR2 : date à venir

#### 2<sup>nd</sup>e Fin des cours le vendredi 16 juin après-midi

- Stage en entreprise du lundi 19 au vendredi 23 juin 2023
- Soutenance orale du stage en visio lundi 26 et mardi 27 juin 2023

#### 1<sup>ère</sup> Fin des cours le vendredi 26 mai 2023 après-midi

- Concours général de Français le mercredi 8 mars 2023
- Olympiades de Mathématiques le mercredi 15 mars 2023
- Concours général d'Histoire le jeudi 30 mars
- Ecrit de français le mercredi 7 juin 2023
- Epreuve orale de français du 19 au 26 juin 2023

#### Tle Fin des cours le vendredi 26 mai après-midi

- Concours général d'Anglais le vendredi 17 mars 2023
- Epreuves écrites de spécialités mardi 21 et mercredi 22 mars 2023
- Epreuve pratique de NSI Spé le jeudi 23 mars 2023
- Epreuve orale de LLCE Spé le lundi 27 mars 2023
- Epreuve pratique de Physique-Chimie Spé mardi 28 et mercredi 29 mars
- Epreuve pratique de SVT Spé vendredi 31 mars 2023
- Concours général d'Allemand et d'Espagnol le mardi 4 avril 2023
- CCF 3 d'EPS le mardi 16 mai 2023
- Epreuve orale DNL jeudi 25 et vendredi 26 mai (TC et TD)
- Epreuves écrites Abibac (TA et TB) mercredi 31 mai et jeudi 1er juin 2023
- Epreuve écrite de Philosophie le mardi 6 juin 2023
- Grand oral du 9 au 15 juin 2023
- Epreuve orale Abibac (TA et TB) entre le 19 et le 23 juin 2023
- Délibération entre le 19 et le 23 juin 2023
- Cérémonie de remise des diplômes (Abifeier) le mardi 27 ou le mercredi 28 juin 2023

### 3c. Le conseil de l'Évaluation de l'École

Pour rappel, le LJR fait partie des deux établissements du réseau de l'AEFE retenus pour participer au dispositif d'autoévaluation des établissements scolaires. Trois membres du Conseil de l'Évaluation de l'École se sont rendus au LJR mardi 31 janvier 2023 pour présenter aux représentants de la communauté scolaire la démarche dans laquelle le LJR doit s'inscrire dans les 8 prochaines semaines.

La communauté scolaire tout entière devra travailler autour de 4 grands domaines :

- Les apprentissages, les parcours et le suivi des élèves, l'enseignement ;
- La vie et le bien-être de l'élève et le climat scolaire ;
- Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement ;
- L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial.

Les quatre domaines sont conçus afin de permettre l'analyse de l'ensemble de l'activité et des missions d'un établissement.

Dans ce contexte, plusieurs enquêtes seront adressées à tous les acteurs du LJR (personnels, parents et élèves). Chacun devra y répondre avec le plus grand soin et un groupe de travail dédié analysera les différentes réponses pour dresser une analyse fine du fonctionnement du LJR.

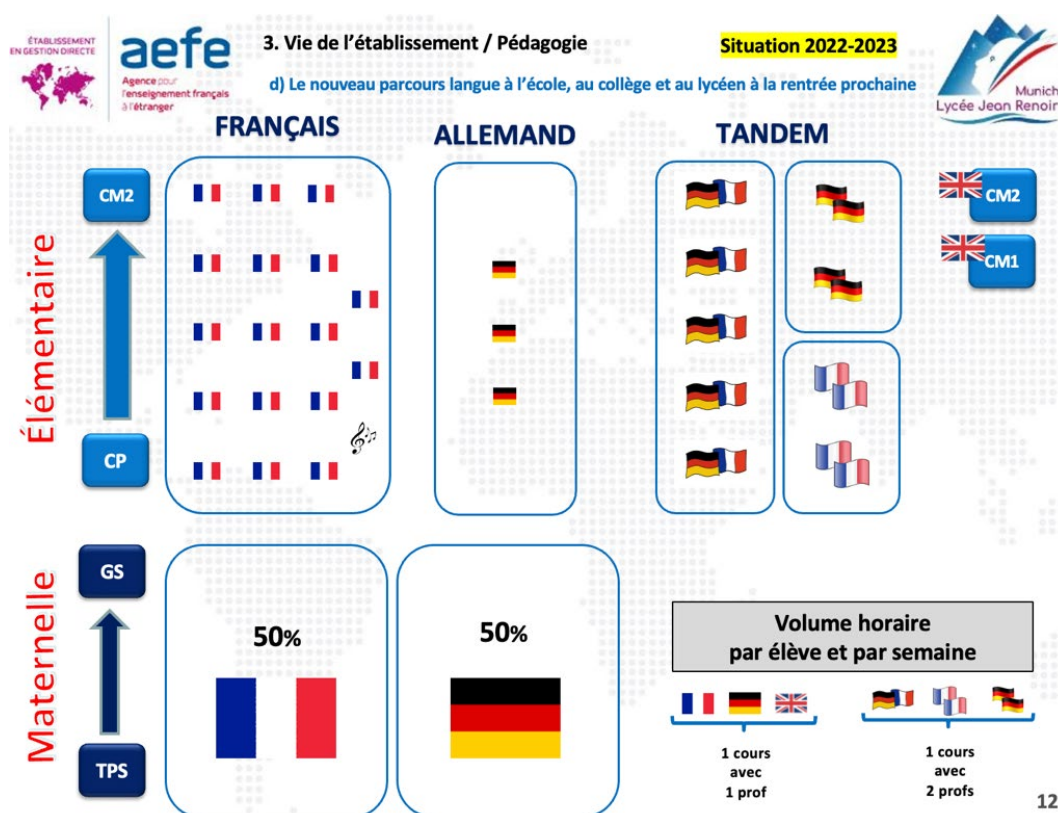
Les personnels et les parents volontaires pour participer au groupe de travail sont invités à se faire connaître auprès des associations de parents d'élèves ou de l'assistante du proviseur.

Une représentante des personnels rappelle que les représentants des enseignants souhaitent être reçus par le Proviseur en amont de la suite des opérations. Le proviseur indique que ce sera bien évidemment le cas.

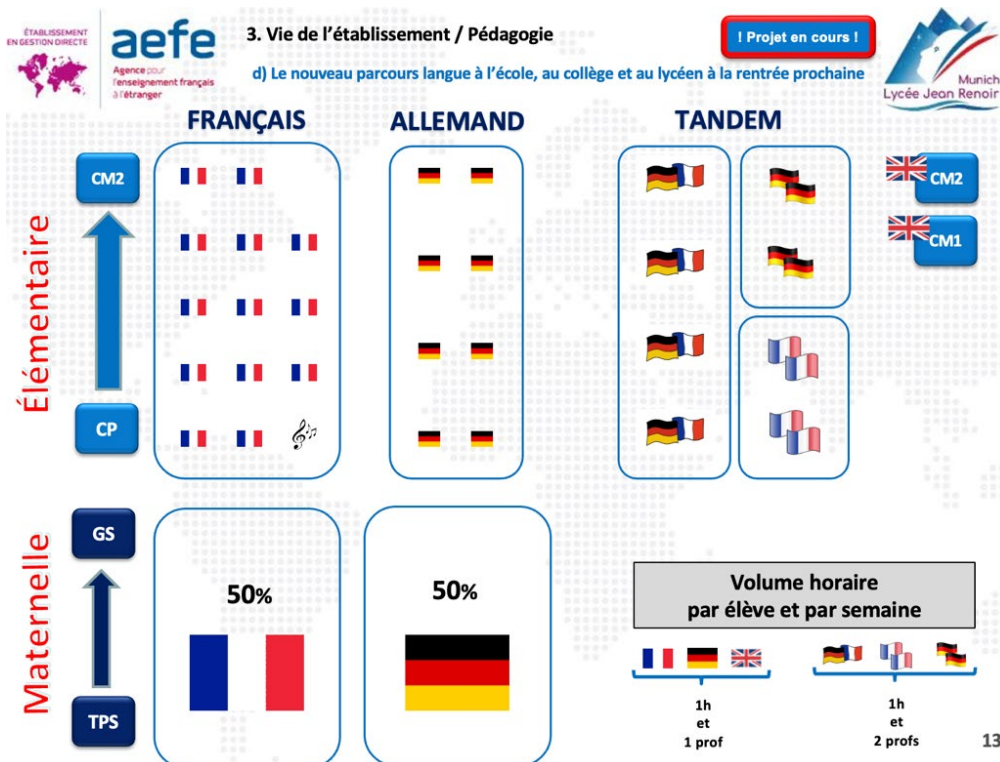
### 3d. Le nouveau parcours langue à l'école, au collège et au lycéen à la rentrée prochaine

Le proviseur et la directrice de l'école présentent un point étape du travail réalisé par les équipes enseignantes du LJR autour du nouveau projet langue. Ils remercient sincèrement tous les personnels impliqués dans ce projet. Le projet définitif sera présenté au dernier CE de l'année.

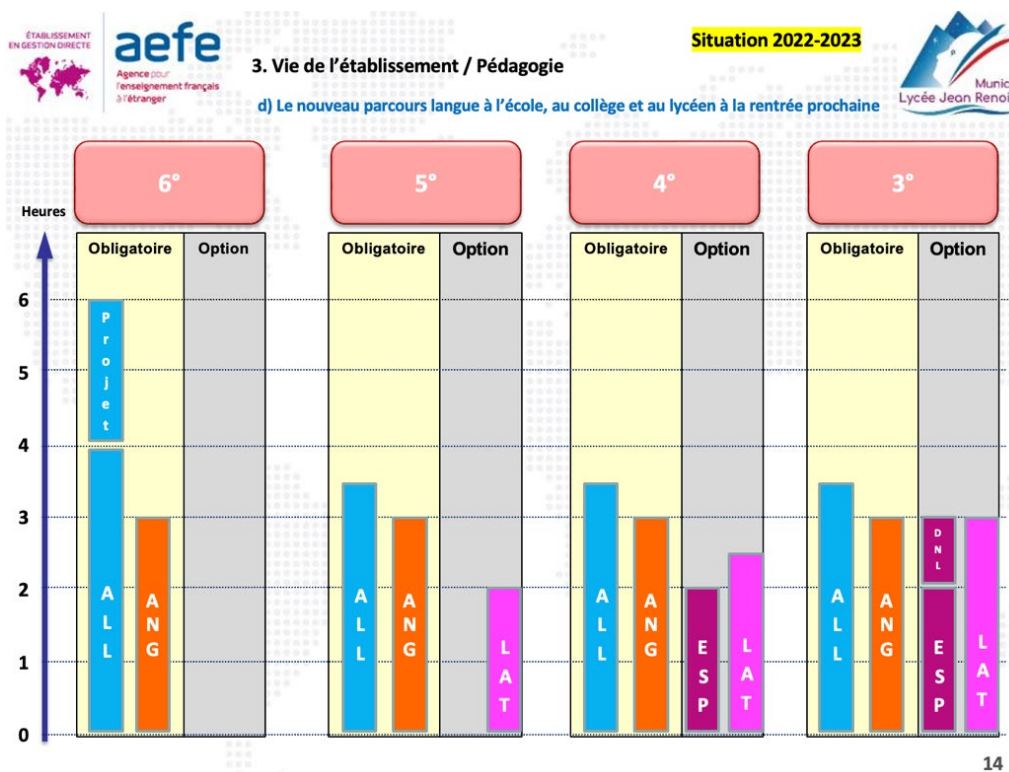
Les éléments suivants montrent les évolutions sur lesquelles les personnels travaillent à l'élémentaire.

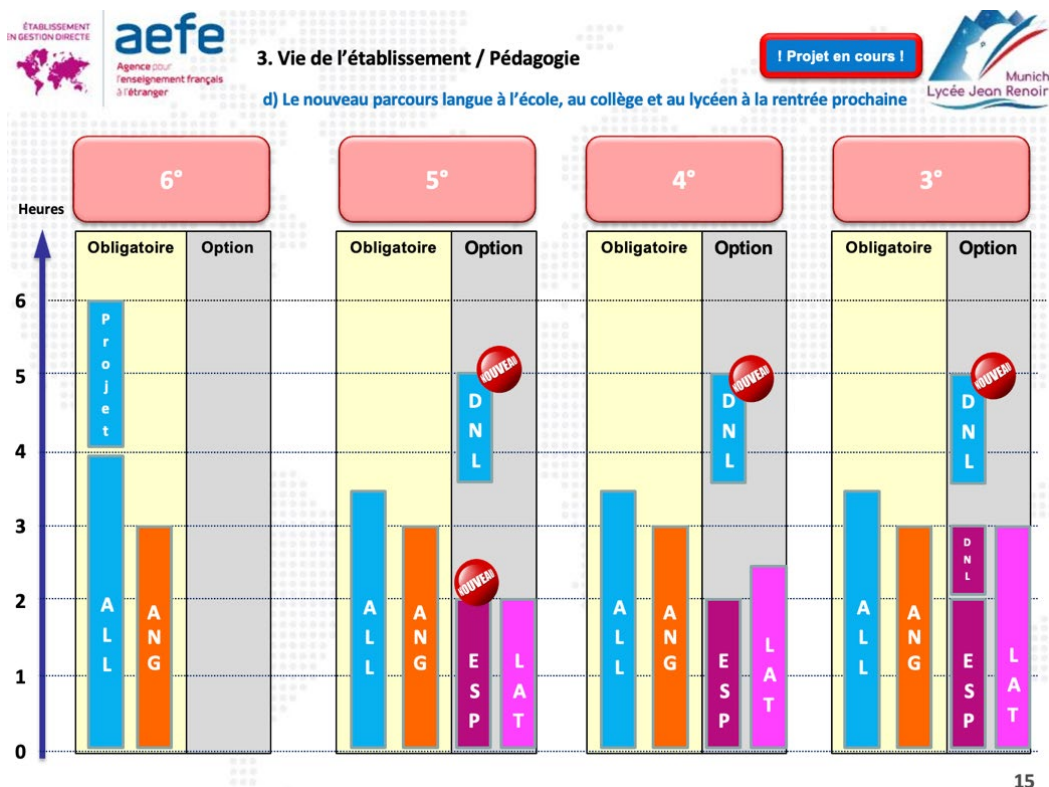




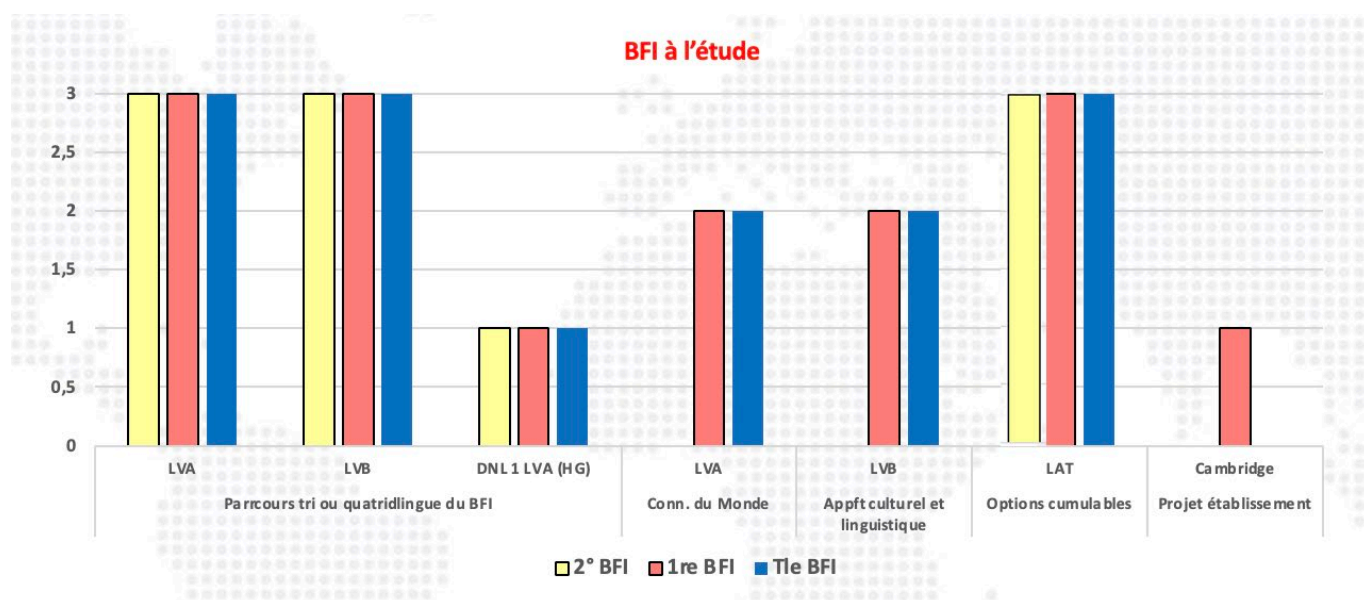


Au secondaire, un parcours en DNL allemand se construit en HG de la classe de 5<sup>e</sup> à la classe de 3<sup>e</sup>. Les modalités précises de ce parcours seront étudiées en conseil pédagogique,

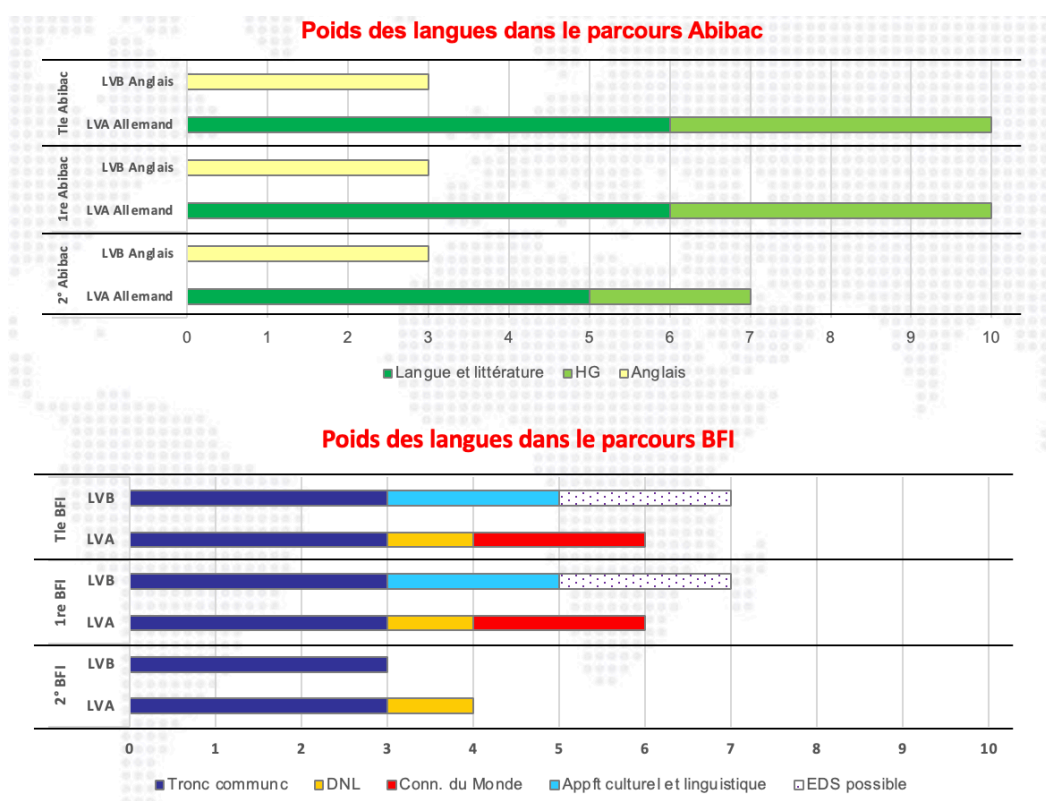




De plus, le choix du BFI (bac français international) que le lycée souhaite mettre en place à la rentrée 2024 sera également traité en conseil pédagogique avant d'être présenté au dernier CE de l'année.



Le proviseur présente également une comparaison du poids des langues entre le parcours Abibac et le parcours BFI



### 3e. Conférence sur les langues

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau parcours langue, le LJR aura l'honneur d'accueillir Madame Heather HILTON, professeure de Didactique et Acquisition des langues depuis 2009, pour une conférence sur l'apprentissage des langues dans un environnement plurilingue. Actuellement professeure à l'Université Lyon 2, elle est également l'auteure du rapport « Sciences et apprentissage des langues » présenté en avril 2019 au CNESCO (Conseil national d'évaluation du système scolaire).

Pour retrouver ce rapport, [CLIQUEZ ICI](#).

Pour les personnels, une conférence sera donnée le jeudi 11 mai après-midi. Des aménagements d'emplois du temps seront mis en place pour favoriser la participation du plus grand nombre de personnels.

Pour les parents, une conférence sera donnée le jeudi 11 mai en fin d'après-midi, début de soirée. Les horaires précis seront communiqués ultérieurement.

## 4. Vie de l'établissement / Informations diverses

### 4a. Bilan des portes ouvertes du 11 février 2023

Des parents et des enfants heureux de venir en très grand nombre découvrir leur possible future école. Plus de cent familles sont venues à la rencontre des équipes du LJR.

Le proviseur remercie tous les personnels présents et engagés à l'occasion de ces deuxièmes portes ouvertes. On note une affluence exceptionnelle. Il faut maintenant que les familles inscrivent leurs enfants.

Toutes les équipes administratives du LJR sont mobilisées pour rester en contact avec ces familles.

#### 4b. Bilan des actions de prévention

Le proviseur remercie tous les personnels et tous les partenaires engagés dans les actions de sensibilisation de nos élèves

- CP : Bien manger. Action répartie sur deux jours avec 4 ateliers (Tous les sens ; d'où viennent les aliments ; le sucre ; l'eau)
- CE1 : Bien dormir. Parce que dormir est un besoin essentiel, l'infirmière de l'école est passée dans les classes
- Niveau 5ème : Harcèlement, Cybermobbing, Cohésion de classe (Police de quartier)
- Niveau seconde : Journée de lutte contre le SIDA (infirmière, enseignants, ambassadeurs Unicef)
- Niveau première : Droits et devoirs sur la santé sexuelle des jeunes en Bavière (Association ProFamilia)
- Niveau première : Gestion du stress avant les examens (intervenante)
- Niveau première : Stress – Anxiété – Dépression Santé mentale (infirmière et ambassadeurs Unicef)

#### 4c. Informations relatives au nouveau logiciel d'inscription et de facturation

Le proviseur annonce que le lycée Jean Renoir a fait le choix d'abandonner le logiciel Skolengo Factos et d'opter pour la plateforme EDUKA.

L'idée est de bénéficier d'un outil plus performant et plus efficient dans la liaison avec les familles et dans le suivi administratif, budgétaire et comptable. Trop de soucis notamment dans la transmission des factures ont été recensés avec Skolengo.

Ce changement implique des formations pour les personnels utilisant cette solution au quotidien et une amélioration progressive de ce nouvel outil. Par ailleurs, comme cela a déjà été évoqué, il implique l'abandon de l'ENT actuellement en vigueur et de nouveaux outils sont à l'étude, un groupe de personnels y travaille en lien avec l'équipe de direction.

#### 4d. Bilan des inscriptions en cours et effectif prévisionnel à la rentrée 2023

Les nouvelles inscriptions ont été lancées le 6 mars et les réinscriptions sont ouvertes depuis le 10 mars 2023. À la date du 13 mars, nous recensons 86 demandes d'inscription en cours et 79 demandes de réinscription.

Un suivi régulier de ces informations importantes sera réalisé. Il fera l'objet d'une communication tout aussi régulière dans les différents conseils et différentes commissions ad hoc et en CE au mois de juin.

#### 4e. Travaux relatifs à la vidéoprotection sur le site de Sendling

Le proviseur fait un point sur la vidéoprotection à la suite des différentes informations déjà réalisées en séance dans les CE précédents.

Les travaux d'installation ont été réalisés pendant les vacances scolaires du mois de février conformément aux prescriptions du poste diplomatique.

Avant la mise en service du système de vidéoprotection, la direction et le BR travaillent à la rédaction d'une convention. Dès que celle-ci sera signée, une communication à la communauté scolaire sera réalisée.

#### 4f. Suivi du projet immobilier : gymnase

Le proviseur indique que l'établissement est dans la phase de l'appel d'offres. Les entreprises ont jusqu'au 31 mars pour répondre. Au moins une offre est attendue.

#### Calendrier à venir :

- la commission d'appel d'offres « ouverture des plis » est programmée le mardi 4 avril à 14h00
- la commission d'appel d'offres « attribution du marché » est programmée 3 semaines plus tard.

#### 4g. Dossier de subventions demandées à l'AEFE

Le secrétaire général indique qu'il est dans la rédaction de différents dossiers de demandes de subvention pour le LJR. Ces dossiers seront transmis à l'AEFE et ils portent sur plusieurs thèmes. Il est directement en lien avec les personnels pour instruire ces dossiers et ainsi répondre au mieux aux attentes de chacun.

Les demandes concernent :

- Sûreté : mise en conformité des ascenseurs du site de Giesing, sécurisation de l'Agence comptable secondaire
- Développement pédagogique : renouvellement des TBI sur le site de Giesing, acquisition de TBI sur le site de Sendling,
- Immobilier : projet de réaménagement du terrain de sport extérieur, travaux d'économies d'énergie dans l'éclairage du site de Giesing

Un bilan des demandes transmises à l'AEFE sera présenté au prochain CE.

#### 4h. Point sur les 70 ans du LJR

La première réunion de travail avec les personnels s'est tenue mardi 14 février 2023 à 16h30.

Pour célébrer cet événement particulièrement important, la date du vendredi 3 mai 2024 a été retenue.

D'autres réunions sont à venir pour préparer cette période de l'anniversaire du LJR et pour organiser la soirée du 3 mai où la place des élèves sera particulièrement importante. Le calendrier des prochaines réunions avec les personnels et les parents sera prochainement communiqué.

#### 4i. Bilan des différentes instances

- Conseil d'école du 25 octobre 2023 : [CLIQUEZ ICI](#)
- Présentation du BFI aux professeurs de langues : [CLIQUEZ ICI](#)
- Présentation de la classe de 2° aux parents de 3° : [CLIQUEZ ICI](#)
- Présentation de la classe de 1<sup>re</sup> aux parents de 2° : [CLIQUEZ ICI](#)

#### 4j. Conférence Pilotage - Ressources (CPR)

Le proviseur annonce qu'une CPR aura prochainement lieu au LJR. Pour donner suite à la demande conjointe de l'établissement et des services centraux, le lycée Jean Renoir fera l'objet d'une Conférence Pilotage Ressources du 29 au 31 mars. Il s'agit d'un dialogue de gestion conduit par la Direction administrative et financière de l'agence pour étudier la marge de manœuvre financière de l'établissement. Une analyse fine de la structure pédagogique, des indicateurs financiers, du suivi budgétaire et des projets immobiliers sera effectuée. La spécificité du lycée sera bien entendu prise en compte dans cette analyse (2 sites immobiliers, gestion des LFA...). La COCAC adjointe, le

chef de secteur, la directrice de la DAF ainsi que les référents EGD du lycée Jean Renoir seront présents. Un temps sera consacré également à la rencontre des représentants de la communauté scolaire.

Question d'une représentante des personnels : vous aviez dit dans un CE précédent, que si on ne redressait pas la barre par rapport aux effectifs, il y aurait des fermetures de classe. La CPR vient-elle nous dire qu'il faudra fermer des classes ? Réponse : non, on n'est pas dans cette logique-là, ce n'est pas la CPR qui dit qu'il faut fermer des classes ou non.

#### 4k. Information Vie Scolaire

Le proviseur informe les membres du Conseil d'établissement d'un incident vie scolaire qui s'est déroulé le jour même du CE aux alentours de 17h sur la place où se trouve le magasin Penny.

### 5. Questions diverses

#### Personnels

- **Structure de l'école primaire** : 5 classes sont annoncées en CM2, avec les départs en système allemand des élèves de CM1, n'est-il pas prématuré d'annoncer 5 classes au risque d'une fermeture en juillet comme l'année dernière ?

À ce stade de l'année, les effectifs pour la rentrée prochaine sont effectivement difficiles à évaluer. Le LJR et tous ses personnels mettent tout en œuvre pour communiquer le plus largement possible sur le projet du lycée, ses évolutions pédagogiques récentes et une large campagne de publicité a été réalisée. Nous attendons tous que ces efforts en communication se traduisent par de nouvelles inscriptions. Les dernières portes ouvertes qui ont permis à plus d'une centaine de familles de découvrir l'école nous permettent d'être plus optimistes que les années précédentes. À ce jour, le LJR compte 113 élèves de CM1 et 5 classes, soit 22,6 élèves par classe. S'il est vrai que tous les ans, plusieurs familles quittent le LJR pour le système allemand, d'autres nous rejoignent cependant. C'est ce qui explique qu'au 16 mars, nous ne prévoyons pas de fermeture de classe. Nous serons bien entendu très attentifs à l'évolution des départs et des arrivées et, le cas échéant, nous ajusterons la structure et nous préviendrons aussi vite que possible les personnels de toute évolution.

- **Frais de scolarité/ salaires** : On peut se réjouir d'une avancée sur les grilles de salaire et de la mise en place d'une grille unique mais il reste encore le point sur la reprise à 5 ans de l'ancienneté à travailler. Les personnels en contrats locaux ont vu une augmentation de 2,5% alors que les frais de scolarité ont augmenté entre 6 et 10% . Les collègues qui ont des enfants scolarisés au LJR demandent si une réduction supplémentaire peut leur être accordée. Cependant un écart entre les salaires des résidents (à ancienneté égale) et les contrats locaux se creusent. L'AEFE va-t-elle réévaluer l'indice de vie locale? Est-ce que le lycée est en mesure de faire quelque chose ?

La direction du LJR reste très attentive à ces questions posées régulièrement par les personnels dans le contexte économique complexe que nous connaissons. Le Directeur général de l'AEFE lui-même prête la plus grande attention aux demandes des personnels du LJR. Il a par ailleurs adressé un courrier au représentant de la FSU dans lequel il écrivait : « **Les équipes de la direction des affaires financières de l'AEFE sont en relation étroite avec le proviseur et le secrétaire général du lycée Jean Renoir. Ensemble, ils mettront tout en œuvre pour tenter de prendre en compte les attentes de l'ensemble des personnels, avec le souci de trouver des réponses adaptées aux contraintes locales.** » La tenue d'une prochaine CPR permettra d'étudier avec attention les marges de manœuvre financière de l'établissement et de trouver, le cas échéant, des réponses adaptées.

Pour compléter ces éléments, l'augmentation de 2,5% des salaires est effective depuis le 01/01/23, l'augmentation des droits de scolarité interviendra au 01/09/23.

- **Budget prévisionnel** : Il a été demandé aux enseignants de travailler en décembre sur les prévisions de budget pour 2023. Aucun retour n'a été fait. Cela veut-il dire que tout est accepté ? Comment peut-on savoir ?

La communication interviendra dans les jours à venir. Chaque coordonnateur de cycle (1<sup>er</sup> degré) ou de discipline (2<sup>o</sup> degré) sera destinataire de l'enveloppe allouée pour l'année 2023.

### Parents

- **Réinscription** : Sur la nouvelle plateforme, pour les inscriptions, il y a des informations à fournir qui, semble-t-il, n'étaient pas demandées auparavant comme la photo ou un scan du passeport pour les parents. Serait-il possible de limiter les demandes de documents / renseignements obligatoires au strict minimum ? Un certain nombre de parents ne trouvent pas normal non plus que l'autorisation pour le droit à l'image inclut l'usage en classe et les réseaux sociaux de l'AEFE sans pouvoir nuancer.

La plateforme est nouvelle et son paramétrage, bien que très avancé, n'est pas terminé. Des ajustements se font régulièrement et certains renseignements attendus par le lycée seront prochainement supprimés comme les photos obligatoires des parents par exemple. Une communication sera faite par le proviseur à toutes les familles dans le cadre de la prochaine lettre d'information. Pour le droit à l'image, cette question reste surprenante, les différentes questions posées sont identiques à celles présentes dans le formulaire papier en vigueur jusqu'à la rentrée 2022-2023.

- **Sensibilisation à l'accès à internet pour les enfants** : nous souhaitons également que le Lycée prenne sérieusement en compte le problème de l'accès au réseau internet (réseaux sociaux, youtube...) parfois donnés aux élèves dès les petites classes. Nous souhaitons que le lycée sensibilise les enfants et les parents sur le sujet au primaire et au secondaire.

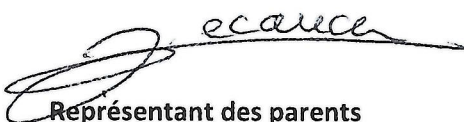
Des actions de sensibilisations se font régulièrement au sein du LJR. Une action de formation sur le cyberharcèlement aura lieu pour tous les CM2. L'accès à l'informatique à l'école se fait toujours sous le contrôle des enseignants et les élèves ne peuvent en aucun cas utiliser des outils informatiques de l'école seuls. Si la question porte sur les téléphones portables que les enfants peuvent avoir dès le plus jeune âge, il est ici rappelé que leur usage est interdit dans l'enceinte de l'établissement. Par ailleurs, le lycée peut travailler avec les associations de parents pour organiser des conférences à destination des parents afin de leur rappeler leur responsabilité s'ils laissent, sans surveillance ou moyen de contrôle parental, leurs enfants surfer sur Internet.

### Élèves

RAS

Fin de séance à 21h33

Monsieur Guillaume DECARREAU



Représentant des parents

Monsieur Alain HOUILLE



Proviseur



- **Budget prévisionnel** : Il a été demandé aux enseignants de travailler en décembre sur les prévisions de budget pour 2023. Aucun retour n'a été fait. Cela veut-il dire que tout est accepté ? Comment peut-on savoir ?

La communication interviendra dans les jours à venir. Chaque coordonnateur de cycle (1<sup>er</sup> degré) ou de discipline (2<sup>e</sup> degré) sera destinataire de l'enveloppe allouée pour l'année 2023.

## Parents

- **Réinscription** : Sur la nouvelle plateforme, pour les inscriptions, il y a des informations à fournir qui, semble-t-il, n'étaient pas demandées auparavant comme la photo ou un scan du passeport pour les parents. Serait-il possible de limiter les demandes de documents / renseignements obligatoires au strict minimum ? Un certain nombre de parents ne trouvent pas normal non plus que l'autorisation pour le droit à l'image inclut l'usage en classe et les réseaux sociaux de l'AEFE sans pouvoir nuancer.

La plateforme est nouvelle et son paramétrage, bien que très avancé, n'est pas terminé. Des ajustements se font régulièrement et certains renseignements attendus par le lycée seront prochainement supprimés comme les photos obligatoires des parents par exemple. Une communication sera faite par le proviseur à toutes les familles dans le cadre de la prochaine lettre d'information. Pour le droit à l'image, cette question reste surprenante, les différentes questions posées sont identiques à celles présentes dans le formulaire papier en vigueur jusqu'à la rentrée 2022-2023.

- **Sensibilisation à l'accès à internet pour les enfants** : nous souhaitons également que le Lycée prenne sérieusement en compte le problème de l'accès au réseau internet (réseaux sociaux, youtube...) parfois donnés aux élèves dès les petites classes. Nous souhaitons que le lycée sensibilise les enfants et les parents sur le sujet au primaire et au secondaire.

Des actions de sensibilisations se font régulièrement au sein du LJR. Une action de formation sur le cyberharcèlement aura lieu pour tous les CM2. L'accès à l'informatique à l'école se fait toujours sous le contrôle des enseignants et les élèves ne peuvent en aucun cas utiliser des outils informatiques de l'école seuls. Si la question porte sur les téléphones portables que les enfants peuvent avoir dès le plus jeune âge, il est ici rappelé que leur usage est interdit dans l'enceinte de l'établissement. Par ailleurs, le lycée peut travailler avec les associations de parents pour organiser des conférences à destination des parents afin de leur rappeler leur responsabilité s'ils laissent, sans surveillance ou moyen de contrôle parental, leurs enfants surfer sur Internet.

## Élèves

RAS

Fin de séance à 21h33

Monsieur Guillaume DECARREAU

Monsieur Alain HOUILLE

Représentant des parents

Proviseur